

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 439

présenté par

M. Cesarini, Mme Degois, M. Vignal, Mme Leguille-Balloy, M. Pouliat, Mme Pascale Boyer, Mme Gaillot, M. Barbier, Mme De Temmerman, M. Krabal, Mme Kerbarh, M. Daniel, Mme Rossi, Mme Rauch, Mme Mauborgne, M. Kervran, M. Fugit, M. Anato, M. Simian, Mme Vanceunebrock, Mme Chapelier, Mme Bagarry, M. Larsonneur, M. Claireaux, Mme Marsaud, M. Thiébaut, M. Girardin, Mme Abba, M. Blanchet, Mme Toutut-Picard, M. Testé, M. Pont, M. Mbaye, Mme Oppelt, Mme Tuffnell, M. Jolivet, Mme Bono-Vandorme, M. Da Silva, Mme Valérie Petit, M. Rouillard, Mme Petel, Mme Mirallès, Mme O'Petit, Mme Genetet, Mme Jacqueline Maquet, M. Lénaïck Adam, M. Chalumeau, M. Cabaré, Mme Calvez, M. Causse, M. Chouat, Mme Clapot, Mme Vidal, M. Buchou, Mme Charrière, Mme Bureau-Bonnard, Mme Valetta Ardisson, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Martin, Mme Faure-Muntian, Mme Panonacle, M. Haury et Mme Krimi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après la première phrase de l'article L. 312-13-1 du code de l'éducation, sont insérées deux phrases ainsi rédigées : « L'enseignement des gestes élémentaires de premier secours est obligatoire et est inclus dans les programmes d'enseignement des premier et second degrés. La formation aux premiers secours doit être validée par l'attestation de formation aux premiers secours. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objectif que chaque élève quitte le système scolaire en étant titulaire du PSC1 (La formation prévention et secours civique de niveau 1). En effet pour l'instant l'apprentissage de ces compétences n'est pas encore obligatoire et n'aboutit pas toujours à la délivrance du PCS1

Il est important que l'apprentissage des gestes élémentaires de premier secours soit validé par l'obtention d'un diplôme.

En transformant chacun de nos concitoyens en premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter cela augmentera sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

L'école est l'endroit le plus adapté pour dispenser cet élément essentiel de la formation de chaque citoyen. Cette formation sera mise en place dès la rentrée 2019.